

légitime défense

NOUS AVIONS DONC RAISON ?

L'approche d'une période électorale serait-elle le commencement de la sagesse ?

Nos hommes politiques, pour établir leur tactique électorale, se sont mis à écouter la voix de l'opinion publique. Et ils se sont aperçus qu'ils n'étaient pas sur la même longueur d'onde, notamment pour ce qui concerne la sécurité des citoyens. Quand ils crient : « laxisme, indulgence, libérations anticipées des condamnés, permissions » l'écho leur répond : **« répression, rigueur, légitime défense, justice pour les victimes ». Et l'écho, c'est le bulletin de vote** !

Alors, avec un bel ensemble, de la droite à la gauche, ils virent de bord.

Le RPR, sur qui pèse la lourde hypothèque d'élus tels MM. **Pierre BAS** et **Philippe SEGUIN,** champions de l'abolition de la peine de mort et des peines perpétuelles, publie, dans la lettre de la Nation, la phrase suivante : « qui donc comprendra que l'attitude laxiste de la justice en ce qui concerne la pratique des permissions accordées aux prisonniers, la réduction des peines, le manque de sévérité dans l'application de celles-ci, sont une entrave à l'exercice de la profession de Policier et à la sécurité des citoyens ? ».

Et le parti communiste (Fédération du Rhône-section de DECINES-CHASSIEU) diffuse un tract intitulé : « SECURITE POUR NOS CONCITOYENS », sur lequel nous lisons : « voler la voiture d'un travailleur, agresser son voisin, attaquer l'Instituteur et ses élèves — nos enfants —, est-ce là actes de nature à lutter contre l'injustice sociale, à changer la société ?... Si nous pouvons expliquer les origines de la délinquance, nous ne pouvons, pour autant, justifier les actes délictueux : leurs auteurs doivent être punis ».

OPINION ISOLEE ? Impensable dans le parti du « centralisme démocratique ». Georges MARCHAIS lui-même donne le ton lors d'un meeting tenu à Malakoff : « on ne peut pas parler de liberté, principalement pour les femmes, quand on ne peut pas sans crainte rentrer chez soi la nuit tombée, être seule dans un couloir de métro, ou laisser sa voiture dans un parking souterrain... Nous ne laisserons pas nos cités devenir un champ clos pour les agissements des voyous. Nous en appelons à la responsabilité des travailleurs et particulièrement des jeunes : les truands de tous bords, ceux qui agressent et ceux qui pillent, ceux qui trafiquent et ceux qui violent, il faut les empêcher de nuire. Et s'ils ne s'y résignent pas, il faut qu'ils s'en aillent ! » Cela se résume en quatre mots : **répression, légitime défense, expulsion.** C'est net.

« LEGITIME DEFENSE » n'a jamais dit autre chose. Mais elle le dit depuis près de TROIS ANS, et la classe politique n'a rien voulu entendre. Elle ouvre maintenant ses oreilles ; la droite et la gauche. BRAVO !

« LEGITIME DEFENSE » avait donc raison. Mais on ne lui pardonne pas d'avoir eu raison AVANT LES AUTRES et EN DEHORS DES PERIODES ELECTORALES.

LEGITIME DEFENSE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 — ENREGISTREE SOUS LE N° 78127 DU 18 JANVIER 1978 — BP 403 75161 Paris Cedex 4



POUR MIEUX COMPRENDRE

La légitime défense

par François ROMERIO

L'Association « LEGITIME DEFENSE » a été créée en Janvier 1978, pour venir en aide aux victimes, directes ou indirectes, des crimes et des délits commis avec violence sur les personnes et sur les biens. Cette aide est humanitaire, judiciaire et juridique. Elle consiste aussi à proposer des mesures législatives de nature à diminuer le nombre de ces crimes, et à assurer la protection des honnêtes gens contre les entreprises des malfaiteurs.
Enfin, l'Association combat les poursuites illégales engagées contre ceux qui, pour se défendre et défendre autrui, ont usé du droit de la légitime défense, défini par la loi.
Son Président, François Romerio, a exercé pendant quarante ans des fonctions de Magistrat pénaliste. Il fut, notamment, Président de Cours d'Assises, Premier Président de la Cour de Sûreté de l'Etat, et Conseiller à la Cour de Cassation. Il est l'auteur de deux ouvrages : « Le métier de Magistrat » (Editions France-Empire) et « Plaidoyer pour la légitime défense » (Editions du Dauphin — 43, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris).
Il est Commandeur de la Légion d'honneur au titre de Déporté de la Résistance.

« LEGITIME DEFENSE » AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

Au risque d'être accusé de commettre le péché d'orgueil, j'ose dire que je suis très fier de l'offre qui m'est faite de m'adresser aux Médaillés du Travail. Médaillé du Travail ! Quel beau titre. On galvaude souvent le mot « élite », mais là, il est à sa place. L'élite de ceux qui, durant toute une vie, ont œuvré dans l'honneur et dans la dignité, ont produit, souvent péniblement, pour une rémunération modique, les biens et les services qui profitent à tous, c'est vous, chers amis.
Aussi, suis-je certain que, mieux que, quiconque, vous comprendrez les motivations des militants de **Légitime Défense,** leur indignation devant l'ignominie du crime, et leur volonté de le combattre pour l'abattre.
Il faut beaucoup de qualités à une famille de travailleurs pour avoir une vie décente. Le père doit être courageux, honnête, sérieux ; la mère économe, bonne organisatrice, laborieuse ; les enfants doivent apprécier les sacrifices de leurs parents, pour essayer de s'élever dans l'échelle sociale par leur travail scolaire. Si toutes ces conditions sont réunies, on parviendra peut-être, après de longues années d'efforts, à posséder quelques économies, à payer l'apport personnel nécessaire à l'acquisition d'un appartement ou d'un pavillon.
Et puis, tout à coup, comme un oiseau de proie qui fond sur le rongeur terrorisé, le malheur s'abat sur ce modeste bonheur. Le malheur non pas fatal, non pas inévitable, mais le malheur voulu, prémédité, organisé, c'est-à-dire le crime.
Pendant que la famille est calme, paisible, souriante, un être ignoble la guette pour satisfaire ses vices.
Ce sera, un soir, en rentrant du cinéma, la porte fracturée, les tiroirs vidés, le désordre, le pillage, la destruction, la disparition ou l'anéantissement de tout ce qui faisait l'environnement paisible de chaque jour. Les souvenirs rayés en un instant, le passé disparu.
Tout cela parce que des loubards, fainéants, vicieux, drogués, piliers de bistrots ont eu envie de vos modestes biens pour vivre mieux dans leur paresse que vous dans votre travail.

Ce sera, un autre soir, une grande fille, honteuse et sanglotante, qui rentrera bien tard chez ses parents, bouleversés d'inquiétude, parce que d'ignobles individus l'auront surprise et violée, laissant sur son corps et dans son âme, d'affreuses cicatrices qui ne s'effaceront jamais. Ce sera le coup de sonnette d'un agent de police qui viendra annoncer que le père ne rentrera ni ce soir, ni les autres soirs, parce qu'il a tenté de défendre la caisse de son patron que des gangsters armés voulaient prendre.
C'est pour que disparaissent ces scènes affreuses, qui se produisent toutes plusieurs fois par jour, que **Légitime Défense** s'est dressée, rejointe par des dizaines de milliers d'honnêtes gens.
Alors que tant d'Associations, tant d'hommes politiques ne se préoccupent que du sort des malfaiteurs, nous disons, nous, que ce qui importe, c'est la victime. Lorsque les intérêts des victimes et des honnêtes gens sont en opposition avec ceux des crapules, ce sont ces derniers qu'il faut, sans hésitation, sacrifier.
C'est pourquoi nous défendons toujours et jusqu'au bout, avec nos avocats, avec nos militants, ceux qui, agressés par des bandits, les ont mis hors de combat. C'est pourquoi nous protestons lorsque certains magistrats traîtres à leur mission et à leur serment remettent en circulation des bandits que la police a eu grand-peine à arrêter. C'est pourquoi nous demandons que les bonnes lois — telle celle qu'implique la peine de mort — soient conservées, et que d'autres, qui avantagent avec cynisme les malfaiteurs face à leurs juges, soient abrogées ou modifiées.
Les bandits sont des lâches. Tous les magistrats pénalistes le savent. En réprimant durement leurs agissements ignobles, ils auront peur et resteront tranquilles. Il faut que les jugements soient exécutés intégralement, sans libérations anticipées ni permissions. Il faut que cessent les pleurnicheries des pseudo-phsychologues, sociologues, philosophes, et que la presse, la radio, la télévision proclament avec l'énorme majorité du peuple français, que le crime doit être combattu sans pitié ni merci, alors qu'elles font trop souvent le contraire. Ainsi, nous pourrons récupérer ces droits et ces libertés que nous sommes en train de perdre : droit à la vie, contre les assassins — droit à l'intégrité physique, contre les sadiques — droit à la dignité des femmes, contre les violeurs — droit à la propriété des biens, légitimement acquis, contre les voleurs — droit à la libre circulation, contre les rôdeurs des campagnes et des villes.
Oui, tous ces droits, nous les exigeons, car nous les avons gagnés par toutes les luttes de notre Histoire.
Alors, vous les honnêtes parmis les honnêtes, les courageux parmi les courageux, vous qui portez à la boutonnière la plus belle décoration qui soit : celle des Travailleurs de France, venez nous rejoindre à LEGITIME DEFENSE.

François ROMERIO.

LEGITIME DEFENSE
B.P. 403-75161
Paris — Cedex 04
Tél : 367.39.82

Boîte aux lettres, mars 81.